

# Assurance de solde

Avec l'assurance de solde, vous avez un souci en moins. En cas d'événement imprévu, elle couvre rapidement et simplement le montant dû de votre décompte. La prime ne s'élève qu'à 0,49 % du montant de votre décompte mensuel. L'assurance de solde paie en cas de chômage, d'incapacité de travail et de décès.



## Vos avantages

- ✓ A coup sûr beaucoup moins de soucis financiers.
- ✓ Une sécurité abordable en cas de chômage, d'incapacité de travail ou de décès.
- ✓ Un maintien du niveau de vie actuel.
- ✓ La protection des économies.
- ✓ Un principe simple sans formalités supplémentaires telles qu'un examen de votre état de santé.
- ✓ L'assurance peut être résiliée à tout moment pour la fin d'un mois.

## Prime

0,49 % du décompte mensuel

# Assurance de solde

## Déclaration de souscription

Oui, je souhaite souscrire l'assurance de solde pour seulement 0,49 % du décompte mensuel.\*

Le numéro de ma carte est:

\_\_\_\_\_

### Données personnelles

Madame  Monsieur

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Société (facultatif)

\_\_\_\_\_

Rue, n°

\_\_\_\_\_

NPA, lieu

\_\_\_\_\_

N° de téléphone portable

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

\* J'adhère à l'assurance de solde couvrant le solde de mon compte en cas de chômage, d'incapacité de gain ou de décès jusqu'à mon 65<sup>e</sup> anniversaire, à concurrence de CHF 10'000 par sinistre, selon les conditions générales d'assurance (CGA) ci-jointes. En acceptant de conclure l'assurance de solde, vous avez confirmé que:

- vous êtes domicilié(e) en Suisse;
- vous êtes âgé(e) de 18 ans au moins et que vous n'avez pas encore atteint l'âge de 65 ans;
- vous exercez une activité professionnelle d'au moins 30 heures par semaine depuis 12 mois au moins, que vous vous trouvez en ce moment dans un rapport de travail de durée indéterminée et non résilié et que vous n'allez pas prendre prochainement de retraite anticipée (uniquement pour les salariés);
- vous n'êtes pas tenu(e), en ce moment, de vous absenter de votre poste de travail en raison d'une maladie ou d'un accident et n'êtes ni malade ni ne souffrez d'aucune séquelle d'un accident;
- vous n'avez pas dû interrompre votre travail au cours des 12 derniers mois pour plus de 20 jours (consécutifs ou non) en raison d'une maladie ou d'un accident ou pour plus de 10 jours (consécutifs ou non) en raison d'une hospitalisation et que vous n'avez suivi aucun traitement ou contrôle médical régulier en raison d'une maladie ou d'un accident pendant cette période.
- vous avez reçu ou consulté en ligne les CGA relatives à l'assurance de solde, y compris les informations clients, dont vous avez lu, compris et accepté le contenu, notamment les exclusions de prestations.

Remarques importantes: je consens à ce qu'Helvetia, ainsi que les tiers mandatés par elle, soient informés que je suis client(e) de Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich) et que Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich) puisse retenir une éventuelle indemnité d'Helvetia pour cette assurance sans devoir me l'attester.

Demande à envoyer à:

Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich), Case postale, 8021 Zurich